

Commune de DOMÈVRE SUR AVIÈRE
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le treize octobre à 20 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Bernadette MARQUIS, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- **Syndicat Mixte d'Informatisation Communale des Vosges : Demandes d'adhésion**
 - **Informations diverses**

Convocation adressée le : 7 octobre 2022

Présents : MMES Bernadette MARQUIS, Virginie HIVERT, MM. Dominique AZIER, M. Anthony BOULODNINE, M. Christophe DURIN, Anthony LANGEVIN Julien POTHIER Pierre VISSA et M. Laurent VOIRY.

Absent :

M. Gérard HAYOTTE, excusé

Secrétaire : M. Anthony LANGEVIN

Mme le Maire demande l'autorisation d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour, à savoir :

Communauté d'Agglomération d'Epinal : rapport de la Commission Locale d'évaluation des Transferts de Charges et de Ressources.

Le Conseil Municipal accepte l'ajout du point supplémentaire à l'unanimité des membres présents.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 28 septembre 2022 ne peut se faire car l'envoi de celui-ci a été fait tardivement. Il conviendra de le passer lors du prochain conseil municipal du 17 novembre 2022.

N° DCM 48/2022	<u>SYNDICAT MIXTE POUR L'INFORMATISATION COMMUNALE</u> <u>DEMANDES D'ADHESION</u>
---------------------------------	--

Mme le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du courrier de M. le Président du Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale invitant le Conseil Municipal à se prononcer sur les demandes d'adhésion présentée par :

- Syndicat intercommunal de bâtiments des services d'incendie et de secours des communes de la Haute-Moselle (SIBIS) – siège : Saint Maurice sur Moselle
- Communauté de Communes Gérardmer Hautes-Vosges – siège : Gérardmer
- Syndicat Mixte Moselle Amont – siège : Golbey
(Le syndicat Mixte Moselle Amont nouvellement créée assure la compétence de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) du territoire couvrant le bassin versant de la Moselle sur le département des Vosges).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

ACCEPTE l'adhésion des collectivités précitées.

N° DCM 49/2022	<u>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'EPINAL - RAPPORT DE A COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES ET DE RESSOURCES</u>
---------------------------------	---

Entendu le rapport de Madame le Maire,

Vu les dispositions de la Loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

Vu les dispositions du Code Général des Impôts et notamment celles de l'article 1609 nonies C-IV,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les travaux de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges du 19 novembre 2021,

Vu le rapport de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges et de ressources du 29 septembre 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

DÉCIDE :

D'APPROUVER le rapport de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges et de ressources du 29 septembre 2022,

Pour information, le coût de fonctionnement pour 2023 sera de 1 650 €, et pour 2022 soit reprise par la commune en juillet de 825 €. Rappel, la surface synthétique du terrain de foot a été réalisée par la CAE en 2022. M. Anthony LANGEVIN demande si le coût du transfert de charges pour la commune concernant les équipements de loisirs et aire de jeux sera reconduit annuellement ? M. Julien POTHIER lui répond par la positive.

INFORMATIONS DIVERSES :

Aire de jeux

La commune ayant récupéré la compétence de l'aire de jeux depuis le 1^{er} juillet 2022, il est décidé de faire une réunion publique avec les habitants le 25 novembre 2022 à 20 heures en mairie. Celle-ci fera note dans la prochaine Newsletter.

(Prévoir le changement des panneaux, banc à récupérer auprès des services techniques de la CAE). M. Julien POTHIER informe qu'il peut y avoir des aides au niveau de la DETR sur les équipements.

Travaux VC n° 1 et chemin du Trissement

Mme Julien POTHIER, 1^{er} adjoint rappelle les montants des deux devis pour les travaux sur la VC N°1 et le chemin communal du trissement signés pour un montant de 41 002.00 € H.T. et 5 632.50 € H.T.

Il informe que suite à la réunion la commission travaux du 6 octobre avec l'entreprise EUROVIA, un devis pour travaux complémentaire sur la voie communale n° 1 (création d'une rive de 120 cm sur chaque côté de la route au lieu de 50 cm initialement prévu) d'un montant de 10 900 € H.T. ce qui représente un coût global de 51 902.00 € H.T. celui du chemin communal du trissement reste inchangé.

La réouverture de la route devrait intervenir vendredi 14 octobre 2022. La réception des travaux se fera lundi 17 octobre à 14h. voir envoi convocation de la commission Travaux.

La commune a constaté beaucoup d'incivilités par rapport à la route barrée (déplacement des panneaux et passages de véhicules alors que la route est barrée). La gendarmerie a procédé à des contrôles et contraventions.

Maison d'Assistante Maternelle

Réunion avec M. MARQUIS le 3 novembre à 14 heures pour évoquer l'aménagement de la cour derrière le bâtiment de la MAM.

Employé communal

Arrêt de travail prolongé jusqu'au 21 octobre 2022. Prendre l'attache auprès du centre de gestion pour le contrat de Philippe arrivant à échéance le 25 avril 2023. Philippe est retraitsable en octobre 2023.

Discussion ouverte pour commencer les démarches de recrutement (des candidatures sont déjà arrivées en mairie). Le poste de Thierry RAYMOND est toujours ouvert avec 30h. Voir avec pôle Emploi et voir les différentes aides possibles par rapport à l'embauche.

SCOT

M. Anthony LANGEVIN donne compte rendu de la réunion du SCOT qui a eu lieu le 12 octobre 2022.

Compte rendu : validation des Statut

Convention d'occupation des Locaux

Réforme des règles publicitaires

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Taux promotion pour l'avancement en grade

CEE, signature avec entreprise OTC FLOW pour durée de 2022-2025. Prix 5,53 Mégawat.

Révisable par trimestre. Julien POTHIER informe que la commune peut toujours solliciter une convention avec le SCOT pour le Certificat d'Économie d'Énergie

Plan Paysage, étude pour 2023-2025 pour incorporer les énergies renouvelables (éoliennes, photovoltaïque, hydrique, méthaniseur) dans le paysage. Cout de 200 000€ avec des aides de l'Etat, ADEME, CD88.

PLU Dompaire.

Réflexion entre les équipements publics (sport, loisirs, écoles) par rapport à la mobilité à pied/ vélo. Et Plan mobilité CAE.

Prochain conseil du SCOT : 13 décembre 2022.

Projet culturel

M. Julien POTHIER informe de la rencontre du jeudi 6 octobre avec M. Emmanuel PAYSANT, Directeur de La Souris Verte pour ~~une~~ essayer de mettre en place en 2023 le dispositif "Micro-Folie", l'objectif de rendre la culture accessible à tous. Véritable outil au service de l'éducation artistique et culturelle, ce projet est porté par le Ministère la Culture et coordonné par La Villette, parc culturel parisien. La DAL excusée n'était pas représentée. C'est un festival sur 2 jours qui s'est déroulé en 2022 à Sanchev mi-septembre.

Entreprise SVENSSON

Mme le Maire demande si la commune ne peut pas prendre en charge le coût de l'article remerciant l'entreprise SVENSSON pour le don de tourets auprès de Vosges matin. Le Conseil Municipal accepte que la commune règle la parution de l'article.

Scolarité 2021/2022

Réception de la liste des enfants scolarisés aux écoles d'Uxegney pour l'année scolaire 2021/2022,

Le cout correspondant à

- 13 maternelles X 1 349 = 17 537

22 primaires x 430 = 9 460

Soit une dépense totale de **26 997 €**

Pour information, le coût pour l'année scolaire 2020/2021 s'élevait à 24 729€

Réunions à venir des conseils d'école

Mardi 18 octobre à 18 heures école élémentaire (confirmation présence de Mme HIVERT envoyée le 11/10)

Jeudi 20 octobre à 18 heures école du Pré des Lins (confirmation présence de M. POTHIER envoyée le 11/10)

INSEE

Formation coordonnateur communal M. Yvan RIVAT le vendredi 18 novembre 2022 de 14h à 17h en mairie. Il reste à la commune de recruter un agent recenseur par cela. Commencement en janvier-février 2023.

CAE convention

Signature de la convention de mise à disposition de deux rapid'abri de 3 x3 cout de 20 € (2X10)

Plan Local d'Urbanisme

La commune a reçu le document de travail qui doit servir de base pour la modification du PLU, le conseil envisage la mise en place de l'enquête public pour Avril 2023.

La commission se réunira le 7 novembre 2022 à 15 heures en mairie.

Demande de Déclaration d'Intention d'Aliéner

Mme le Maire informe de la vente maison située au 214 Voye de Chavelot. M. Anthony LANGEVIN se retire de la salle et ne participe pas à la décision du vote car il est concerné par le dossier. Le Conseil Municipal décide que la commune n'exercera pas son droit de préemption.

Comité de fleurissement

Invitation remise des prix du comité de Fleurissement à la commune de Chaumousey le 28 octobre 2022.

Demande qu'une personne représente la commune et/ou Commission affaires sociale : Martine THAILLARD.

Pour information, la Sainte Fleur se déroulera à Domèvre le 2023.

Commission des affaires sociales

Réunion le 14 octobre 2022 pour parler du repas des seniors. Proposition d'un repas spectacle : aux Milles et une étoile : SousMath(67),...

CPLSD

Réunion d'information du secteur de Domèvre. Discussion sur la protection de l'enfance et mineurs.

Aides aux logements

Réunion de secteur par rapport aux taxes d'aménagement. Une information sur les aides aux logements pourra être faite dans la prochaine Newsletter.

Décoration de Noël :

Discussion par rapport à la sobriété Energétique. Coupure de l'éclairage public de 23h à 6h. Pour les illuminations de Noël : branchement à partir de la Saint Nicolas et arrêt début janvier

Endroit chaudière et stockage :

Une prise électrique a été installée pour une pompe dans le regard de la cave pour évacuation de l'eau.

Commission finances

Une date est retenue pour la convocation de la commission le 9 décembre à 14 heures.

Forêt et ONF :

Une réunion s'est déroulée ce jeudi 13 octobre. Mme le Maire était présente et présente un résumé. Une série de formation est en cours. Un mail a été envoyé aux élus.

Il conviendra de se rapprocher de M. VICTOR (ONF) pour rediscuter du plan d'aménagement de la forêt. Celui-ci est échu depuis 2020. Lors de la prochaine réunion de la commission Forêt, il sera intéressant d'en discuter.

Cimetière :

M. Laurent VOIRY expose qu'il faut attendre le nouveau PC pour mettre le logiciel.

SICOVAD :

Distribution des sacs jaunes chez les particuliers dans les boites aux lettres dans les semaines à venir.

Séance levée à 22H45